

1948-2018 - 70 ans après la Nakba, Qu'en est-il de la Palestine ?

Conférence Débat
VENDREDI 27 AVRIL 2018
A ANNECY à 20H00
Salle des Eaux et Forêts

Avec la participation de
Claude LEOSTIC
Présidente de la plateforme des ONG**
Françaises pour la Palestine



L'année 2018 est une année particulière pour la Palestine. Elle marque les 70 ans de la création de l'État d'Israël.

Le 29 novembre 1947, par le vote de la résolution 181, l'ONU recommande un plan de partage qui octroie 56 % de la Palestine à un État juif et 44 % à un État arabe et prévoit un statut international pour Jérusalem.

La population en Palestine comprend alors 1 120 000 arabes Palestiniens et 565 000 Juifs.

L'idée des fondateurs d'Israël n'était pas de se contenter du plan de partage de l'ONU mais de s'emparer de la totalité de la Palestine historique et d'en chasser sa population faisant fi des droits humains, du droit international et de leur engagement, lors de l'admission d'Israël à l'ONU en 1949, d'en respecter toutes les résolutions.

C'est 80% de la population arabe palestinienne qui sera expulsée. Cette expulsion organisée par le Plan Dalet élaboré en Mars 1948 avait commencé dès l'automne 1947. Ainsi ce sont près de 40% des palestiniens qui seront expulsés avant la première guerre israélo-arabe déclenchée le 15 mai 1948 au lendemain de la création de l'État d'Israël.

Au total plus de 500 villages palestiniens et 11 quartiers de villes palestiniennes seront détruits ou rasés. Ce sont environ 800 000 palestiniens qui seront expulsés vers le Liban, la Jordanie, la Syrie, Gaza, la Cisjordanie et deviendront réfugiés.

**Ce processus de dépossession et d'expulsion,
appelé "La Nakba" ou "La Catastrophe"
démarré avant 1948, est toujours à l'œuvre aujourd'hui.**

Depuis, il est commémoré chaque année.



- A l'initiative de :

Association France Solidarité Palestine
7 quai des Clarisses 74000 ANNECY (AFPS)
afps74@gmail.com
Collectif Solidarité Palestine d'Anancy
cspa.74@gmail.com (CSPA)

**Créée en 1993, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine rassemble 41 organisations, dont 28 sont membres et 13 membres observateurs. Sa charte s'appuie sur « la reconnaissance réciproque des États palestinien et israélien, la pleine réalisation des droits du peuple palestinien à l'autodétermination, la mise en œuvre des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies, et une juste solution, fondée sur la légalité internationale, à la question des réfugiés. » Mais, l'état de conflit permanent accompagné d'un grignotage de plus en plus rapide du territoire palestinien par l'Etat d'Israël, a fait qu'il ne s'agit plus seulement d'accompagner la construction de l'Etat de Palestine mais d'œuvrer au rétablissement des conditions de cette construction.